

**L'Armée.**—Aux premiers stades de la guerre, la contribution du Canada se limitait à l'apport de: deux divisions avec troupes auxiliaires nécessaires pour service outre-mer, comprenant les renforts et les établissements d'entraînement nécessaires à ces forces; des gardes aux points vulnérables à travers le Canada; et des défenses sur les côtes de l'Est et de l'Ouest.

En avril 1940, la 1ère Division canadienne et certaines troupes du corps se trouvaient outre-mer et le quartier général militaire canadien était établi à Londres. Les forces canadiennes outre-mer se chiffraient à 23,408 et l'Armée active au Canada comptait 53,234 hommes de tous rangs. Une grande expansion s'effectua, portant le total en mai 1941 à 376,000 hommes de tous rangs, comprenant l'Armée active outre-mer et au Canada, la Réserve de l'armée au Canada et les conscrits de réserve entraînés ou en entraînement d'après les stipulations de la loi de mobilisation des ressources nationales.

La suite des succès ennemis en Europe, en mai et juin 1940, amena de promptes décisions pour l'affermissement des forces outre-mer et des défenses au pays. L'envoi outre-mer de la 2ème Division canadienne et de renforts de la 1ère Division, déjà outre-mer, fut accéléré. La 3ème Division fut autorisée à mobiliser quelque 72 unités additionnelles, ce qui comprend la sélection, l'administration et l'approvisionnement.

Pour augmenter l'efficacité des défenses domestiques et des défenses des territoires d'importance stratégique en raison de l'extension des lignes océaniques de communication, des mesures furent prises de concert avec le Gouvernement britannique pour garnir l'Islande d'une force mixte de soldats britanniques et canadiens. Des forces canadiennes furent envoyées pour affermir les défenses de la Jamaïque et des Bermudes. Par entente avec le Gouvernement de Terre-Neuve, des forces canadiennes furent envoyées pour participer à la défense de St-Jean, y compris l'aérodrome, de grande importance stratégique; ces troupes ont été augmentées depuis. Des mesures ont été prises pour améliorer les fortifications fixes à St-Jean et autres points.

En juin 1940, la mobilisation de la 4ème Division canadienne a été ordonnée. A cause de la gravité croissante de la situation à cette époque et en prévision du lourd drain possible des ressources en hommes du Canada, des arrangements furent terminés pour appeler sous les drapeaux les jeunes gens de 21 ans pour une période d'entraînement militaire. Les autorités de l'Armée ont été chargées d'approvisionner, d'administrer et d'entraîner ce groupe de 80,201 hommes au total. Il fallut aussitôt pourvoir à 39 centres d'entraînement avec accommodation d'hiver, hôpitaux, champs d'exercice, équipement, et personnels d'entraînement et d'administration. Les plans originaux, prévoyant une période de trente jours d'entraînement pour chaque classe de recrues, ont été plus tard étendus pour couvrir quatre mois d'entraînement, afin d'assurer un degré suffisant de formation basique commune à toutes les armes et une période de spécialisation dans une arme particulière du Service—ou dans la M.R.C. ou le C.A.R.C.—choisie par chaque recrue. D'après la politique récemment annoncée, les recrues actuellement en entraînement et celles des classes subséquentes seront gardées dans le Service et versées dans des unités de la défense domestique. Les recrues appelées en vertu du plan de service obligatoire peuvent en tout temps opter pour service en dehors du Canada. Environ 5,000 hommes par mois sont appelés à l'entraînement d'après l'arrangement en existence.

En mai 1940, les vétérans de la guerre de 1914-18 ont eu l'occasion de prendre une part active à la lutte actuelle par l'organisation de la "Garde des Vétérans du Canada", comprenant 29 compagnies d'infanterie entièrement composées et com-